

Direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

Division des élèves

DIVE

Chef de division Sabine STOTE-HUBERT

Mél: divel37@ac-orleans-tours fr

IEN-IO

Mél: ce.iio37@ac-orleans-tours.fr

Suivi pédagogique et informations :

Mme ROBIN

cha37@ac-orleans-tours.fr

DSDEN

25 rue de la Milletière, CS 97253 37072 Tours Cedex 2 T 02 47 60 77 60 Tours, le 9 décembre 2024

L'Inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

à

Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles élémentaires publiques et privées (pour attribution)

S/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale

Mesdames et Messieurs les principaux de collège

Objet : Recrutement des classes à horaires aménagés – 2nd degré – en Indre-et-Loire – Rentrée 2025

Réf. :

Circulaire n° 2002-165 du 2-8-2002 (BO n° 31 du 29-8-2002)

Arrêté du 22-06-2006 portant sur les CHAM (BO n° 30 du 27-07-2006)

Circulaire n°2007-020 du 18-1-2007 (BO n° 4 du 25-01-07)

Les horaires aménagés constituent un levier privilégié pour l'accès aux pratiques artistiques, et en particulier aux pratiques collectives. Le dispositif s'adresse à des élèves attirés et motivés par la musique, la danse, le théâtre ou les pratiques artistiques (arts plastiques et cinéma-audiovisuel).

C'est pourquoi il convient de procéder à un <u>large recrutement</u> par les directeurs et les professeurs d'école, ainsi que par les chefs d'établissement des collèges en diffusant l'information auprès des élèves et des familles. Cette possibilité doit être offerte avec équité à tous les élèves.

Vous trouverez en pièce jointe le dossier de candidature pour les classes à horaires aménagés d'Indre-et-Loire du second degré à donner aux familles.

Dépôt des dossiers de candidatures aux établissements d'accueil.

Après avoir complété le dossier de candidature, l'établissement d'origine le transmet à l'établissement d'accueil dans les délais indiqués dans le tableau récapitulatif.

Date limite pour les CHAM/D de Tours : le vendredi 31 janvier 2025

Date limite pour les CHAT/CHAAP/CHAC/CHAM-Amboise : le vendredi 04 avril 2025.

Chaque classe à horaires aménagés dispose de modalités particulières d'admission mentionnées dans le document joint.

Pour l'entrée en 6^{ème.} la procédure Affelnet 6è doit également être effectuée, la circulaire vous parviendra fin mars.

Envoi de la liste des candidatures à la DSDEN

Les collèges d'accueil conservent les dossiers de candidature et transmettent le tableau de recueil des candidatures entièrement complété dès la fin de leur recrutement et au plus tard pour le <u>mardi 13 mai 2025</u>, <u>délai de rigueur</u>, à l'adresse suivante : <u>ce.iio37@ac-orleans-tours.fr</u>
En cas de liste supplémentaire, l'établissement doit classer les élèves candidats.

La commission d'affectation

La commission d'affectation se réunira le jeudi 22 mai 2025.

Les notifications d'affectation

Les notifications d'affectation ou de refus d'affectation en CHA seront adressées par la DIVEL – Division des élèves de la DSDEN aux familles fin mai 2025.

Je vous remercie d'avance pour votre implication dans cette procédure de recrutement.

Directeur académique des services de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

Christian MENDIVÉ

PJ:

- Dossier de candidature CHA d'Indre-et-Loire -- rentrée 2025
- Tableau de recueil des candidatures
- Livret de présentation des CHA d'Indre et Loire